

<https://www.menouettesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article771>

Les monuments aux morts

M. MICHEL Charles ou une triple inscription.

- Revue N°57 -

Date de mise en ligne : samedi 22 décembre 2012

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

M. MICHEL Charles ou une triple inscription.

La construction des monuments aux morts est une des particularités de la première guerre mondiale. En 1922 en France, on en a inauguré plus de 20 par jour. A noter que sur le plan national, plusieurs centaines de communes n'ont pas de monument aux morts pour diverses raisons :

- Pour 20 communes, l'absence de tués à la grande guerre (Peuvillers dans la Meuse) ;
- le choix d'ériger une plaque commémorative à l'intérieur des églises comme à Sivry/Ante, Ante ou Gizaucourt, mais dans ces conditions comment évoquer leur souvenir avec des églises fermées ;
- le choix d'ériger une plaque à l'extérieur des églises comme à Braux-Sainte-Cohière ;
- le choix d'ériger un monument pour 3 communes comme dans le Haut-Doubs ;
- le choix d'ériger un seul monument pour 2 communes comme à la limite départementale du Cantal et de l'Aveyron..

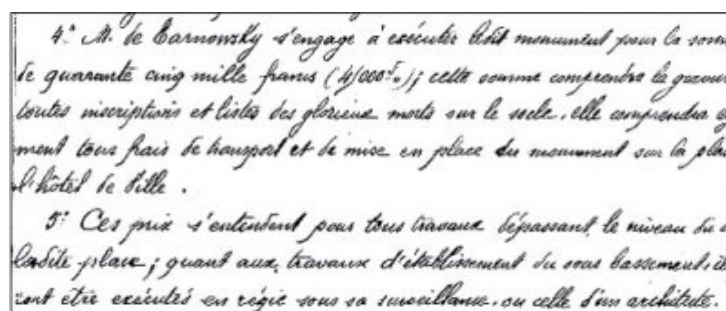


Il regarde l'Hôtel de ville

Le monument est une volonté et une propriété communale encouragé par la loi du 25 octobre 1919 qui accordait aux communes une subvention pour l'édification ; à noter que la subvention d'état était proportionnelle au nombre de victimes inscrites. Chaque commune a choisi son style, sa devise, son endroit d'implantation. A cette époque, l'état a remis à chaque commune un livre d'or sur lequel étaient inscrits les noms des combattants autorisés à figurer sur le monument. Aujourd'hui, de ces livres, combien en reste-t-il ? Pour être inscrit, il fallait remplir obligatoirement deux conditions : sur l'état-civil, le défunt devait porter la mention « Mort pour la France » et être né ou domicilié légalement dans la commune considérée.

Il est bon de rappeler que la cérémonie du souvenir avait été prévue initialement par Clémenceau, Ministre de la Guerre le 1er ou 2 novembre de chaque année.

On notera sur le monument le principe de l'égalité républicaine car il n'existe aucune indication de grade. Son but était de rassembler régulièrement, dans une cérémonie civile, la population pour ne pas oublier ceux qui sont morts. Ce n'est qu'en 1922 qu'une loi a été votée pour que le 11 novembre devienne date officielle.



La guerre de 14-18 a été une boucherie. Si toutes les professions ont été touchées, les instituteurs ont payé un très lourd tribut à la patrie à l'exemple de MICHEL Charles, décédé le 06 avril 1918 à l'hôpital de Beauvais suite à des graves blessures subies lors d'une attaque. Son nom figure sur le monument aux morts des Islettes ainsi que sur celui de Moiremont. Par ailleurs, une plaque commémorative rappelle son souvenir dans l'ancienne salle de classe de Courcelles-sur-Aire dans la Meuse.

Michel Charles est né le 18 janvier 1886 aux Islettes, son père Louis Aimé Michel, marié à Sophie Bernard, y est employé aux Tuileries, il fréquente l'école communale de son village puis entre au cours complémentaire de Ligny-en-Barrois.

M. MICHEL Charles ou une triple inscription.

De 1901 à 1904, il fait ses études à l'école normale de Commercy.

Le 1er décembre 1904, il est installé comme suppléant auxiliaire à l'école d'Ancerville pour remplacer M. Gérardin, en congé pour convenances personnelles. A cette occasion, il remplacera également le secrétaire de mairie. Il est nommé instituteur-stagiaire à l'école de garçons de Tronville-en-Barrois le 1er janvier 1905. Il part au service militaire le 1er septembre 1905 et est affecté au 94ème régiment d'infanterie de ligne, stationné à Bar-le-Duc.

Il est libéré des obligations militaires le 1er septembre 1906 et à partir du 1er octobre, il exerce de nouveau à Tronville-en-Barrois où il enseigne à de petits alsaciens. Le 1er décembre 1906, il rejoint l'école Paulin

Gillon à Bar-le-Duc pour remplacer M. Bouchon. Il y obtient le certificat d'aptitude pédagogique.

En mai 1908, il est nommé instituteur en classe unique à Courcelles-sur-Aire, canton de Vaubécourt. Il se marie à Marie Madeleine Yvonne Appert de Moiremont.

Pendant le conflit mondial, l'épouse est réfugiée à Port Royal des Champs.

A la suite de sa citation à l'ordre de la division le 5 mai 1917, il est promu sous-lieutenant à la 22ème compagnie du 355ème régiment d'infanterie [1]. Il décède des suites de ses blessures à l'hôpital de Beauvais (Oise) le 06 avril 1918 à l'âge de 32 ans. Son beau-père, instituteur honoraire a donné 7 fils à la France et perdu 2 fils et 3 gendres à la guerre dont Michel Charles.

Sa sépulture se trouve dans le grand carré militaire dans le cimetière général de Beauvais. Cette nécropole regroupe 606 noms.



Le monument aux morts des Islettes

M. MICHEL Charles ou une triple inscription.

[1] " Le 355ème régiment d'infanterie est un régiment d'infanterie constitué en 1914. A la mobilisation, chaque régiment d'active créait un régiment de réserve dont le numéro était le sien majoré de 200. Source : André et Josette Trouslard